

Ville de Lausanne**manifestation officielle du 1^{er} août 2015**

La Ville de Lausanne célébrera la Fête nationale suisse samedi 1^{er} août à Vers-chez-les-Blanc. Animations et buvettes seront proposées au centre du village dès 17h. La cérémonie officielle débutera à 19h30 : fanfare, cors des Alpes, allocutions, cortège et vin d'honneur réuniront la population jusqu'au bouquet final de la cérémonie d'embrasement du feu par la Jeunesse.

Organisée par la Ville de Lausanne, la Fête nationale suisse sera célébrée samedi 1^{er} août à Vers-chez-les-Blanc. La cérémonie officielle s'articulera comme suit :

- 19h30** Animation musicale par la fanfare de la police municipale (FCPL) et par l'ensemble des cors des Alpes de Riviera-Chablais.
- 20h30** Allocutions officielles et intermèdes musicaux.
- 21h00** Cortège en fanfare.
Les enfants qui souhaitent défiler avec leurs lampions sont les bienvenus durant le cortège.
- 21h30** Vin d'honneur servi à la population à côté du café-restaurant Populaire.
- 22h00** Cérémonie d'embrasement du feu par la Jeunesse.
Ouverture par l'ensemble des cors des Alpes suivi d'une lecture du Pacte.

La partie récréative se déroulera sur place au centre du village de Vers-chez-les-Blanc.

Pour se rendre aux festivités, la population est invitée à prendre le bus n° 64 des t-l qui dessert le village toutes les 30 minutes à partir de la station m2 des Croisettes. Des parkings seront également mis à disposition.

En cas de pluie continue, seul le cortège est annulé.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Daniel Brélaz, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Deborah Kunz, service du protocole et des relations extérieures, 021 315 22 14**

Lausanne, le 23 juillet 2015